

Sensibilisation à la notion et à l'approche du handicap - BL (2023)

Durée : 1 jour(s) (7,00 heures)

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION :

Les personnels des services généraux, administratifs et les personnels recrutés, sans formation spécifique, dans les Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) sont quotidiennement au contact des personnes accompagnées. Toutefois, ils ne disposent pas toujours des connaissances précises sur les situations de handicap leur permettant d'adapter leur communication et leurs attitudes aux spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les objectifs de cette formation vont permettre à ces professionnels de :

- Disposer d'une vue générale sur les bases de la politique sociale du handicap
- Identifier les différents types de handicap
- Participer à une réflexion collective autour de la posture professionnelle à adopter pour améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap

PUBLIC :

PREREQUIS :

Ordinateur et connexion internet pour le e-learning

CONTEXTE :

Une bonne connaissance des spécificités de la population accueillie fonde l'action des équipes des Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS) et constitue un préalable nécessaire à un accompagnement de qualité.

En effet, la loi du 11 février 2005, l'une des principales dans le champ du handicap depuis les lois de 1975, est venue rappeler et préciser quels sont les droits fondamentaux des personnes handicapées, et donne une définition du handicap et des avancées sur la place de la personne en matière d'accueil dans les structures médico-sociales, de droit à compensation, de ressources, de scolarité, d'emploi, d'accessibilité, de citoyenneté et de participation à la vie sociale des personnes handicapées. Dans ce nouveau contexte juridique, la conception du handicap a nécessairement évolué. On le définit aujourd'hui au regard de la situation singulière de la personne handicapée dans son contexte environnemental et social.

Cette formation permet aux professionnels d'améliorer la cohérence de leur pratique avec celle de l'ensemble de l'équipe, avec comme priorité la qualité du service rendu aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME :

Module 1 : Quelle définition du handicap ? Les évolutions dans l'approche du handicap en France (Distanciel)

- La représentation sociale de la notion de handicap
- Le changement de perception du handicap : de la CIH à la CIF, l'approche situationnelle ou environnementale
- La définition du handicap
- L'évolution des droits des personnes en situation de handicap (lois 2002, 2005, 2009, ...)

Module 2 : La transformation de l'offre : d'une logique de places à une logique de parcours (Distanciel)

- Les concepts de désinstitutionalisation, d'inclusion et d'autodétermination
- Le rapport PIVETEAU « zéro sans solution, le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches » : ses objectifs, la méthode employée, les principales propositions et le changement de paradigme induit.
- Présentation de la Mission « une réponse Accompagnée Pour Tous » (RAPT) et ses impacts sur le parcours de la personne en situation de handicap et sur l'adaptation de l'offre (fonctionnement en dispositif, plateformes, création des PCPE, les territoires 100% inclusifs et les Communautés 360°)
- La réforme de la tarification : SERAFIN-PH

Module 3 : Présentation de différentes structures accueillant des personnes en situation de handicap et du paysage institutionnel (Distanciel)

- Présentation des 3 secteurs : sanitaire, médico-social et social



- Présentation de la nomenclature du 9 mai 2017 relative aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques
- Présentation de l'ARS, du Conseil départemental, de la MDPH et des organismes gestionnaires – Quelle articulation ?

Module 4 : Les différents types de handicap et leurs spécificités (Distanciel)

Objectifs pédagogiques des modules en distanciel :

- Concevoir des repères indispensables à l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Module 5 : La posture professionnelle à adopter dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap (Présentiel)

- Le positionnement de la personne comme actrice de son parcours dans les ESMS : Echanges entre les participants sur la mise en œuvre des concepts d'autodétermination, de pair-aidance, et d'inclusion dans les ESMS
- Le rôle de chacun dans l'institution
- La gestion des incidents et des conflits
- Les approches communicationnelles et relationnelles – Exemples d'outils de communication

Objectifs pédagogiques de la journée en présentiel :

- Analyser sa posture professionnelle et mettre en place les adaptations nécessaires
- Définir son rôle en tant que personnels des services généraux et administratifs, dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap

MODALITES PEDAGOGIQUES :

En distanciel : Apports théoriques, Vidéos, Ressources pédagogiques du parcours de formation
En présentiel : Cas pratique, Etudes de cas, Apports théoriques

Modalités pédagogiques adaptables en intra

Période pour réaliser le contenu en distanciel : trois semaines avant la journée en présentiel

MODALITES D'EVALUATION :

- un quizz est proposé en début de parcours pour évaluer les connaissances des participants. Chaque module à distance est suivi d'un module d'évaluation.
- Questionnaire individuel : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

MODALITES D'INSCRIPTION :

Modalités d'inscription :

Inscription en ligne obligatoire

Coût de la formation :

Contribuant : 305 €/participant

Non contribuant : 415 €/participant

Les modules 1 à 4 sont à réaliser à votre rythme au cours des trois semaines précédant la date en présentiel.

Aucun paiement n'est demandé à l'inscription. Le règlement se fera à l'issue de la formation (ou en fin de trimestre pour les formations longues), par virement bancaire ou par chèque.

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, le CREAI pourra proposer une autre date sur un autre lieu, voire annuler la formation au plus tard 10 jours avant la date de la session.

Les formations inter sont organisées dans nos locaux à Châlons-en-Champagne (51), Vandoeuvre-lès-Nancy (54) ou Sélestat (67)

Horaires : 9h-12h30 et 13h30-17h

COÛT DES FORMATIONS INTRA :

Contribuants au CREAI : 1160€ par jour

*Non-contribuants au CREAI : 1450€ par jour
(pour un groupe de 15 personnes maximum)*

PROGRAMME COMPLET ET INSCRIPTION EN LIGNE : <https://catalogue1-creai-grand-est.dendreo.com>

Contact Formations INTRA : ☎ 03.26.68.35.71 ■ ✉ accueil@creai-grand-est.fr

Contact Formations INTER : ☎ 03.83.37.90.81 ■ ✉ comm@creai-grand-est.fr

CREAI Grand Est ■ Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Information en faveur des personnes en situation de vulnérabilité

Siège : 5 rue de la Charrière – Cité Administrative Tirlet – Bât. 3 – 51036 Châlons-en-Champagne Cedex

Antenne Lorraine : 1 rue du Vivarais 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Antenne Alsace : 5 avenue de la Gare – Centre d'Affaires le 1840 – 67600 Sélestat

Déclaration d'activité enregistré sous le n° 215100010-51